

Catégorie U11F Saison 2022/2023

Règlement Coupe D35 – Challenge Jo Burel

Article 1 – ENGAGEMENT

Les équipes engagées en championnat U11 Féminines à 8 sont automatiquement engagées en Coupe Départementale U11F.

Article 2 – COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe pourra aligner 12 joueuses (8 titulaires + 4 suppléantes) des catégories U10F et U11F

Il est obligatoire de remplir une feuille de match et de la retourner dûment complétée. Le club recevant se charge de l'envoi de la fiche bilan (avec les résultats de toutes les rencontres) et des fiches de composition de chacune des équipes présentes.

RAPPEL

Peuvent être présentes sur la feuille de match au **MAXIMUM 3 JOUEUSES** évoluant dans la catégorie **DIRECTEMENT INFERIEURE.**

(Ex. : en catégorie U11F, peuvent évoluer 3 U9F. Aucune U8F ne peut évoluer en U11F)

Article 3 – PROTOCOLE / ARBITRAGE

- Avant et après les rencontres, les joueuses, arbitres et encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif en se serrant la main
- **Arbitrage au centre et à la touche** assuré par des dirigeants licenciés : cf article 7

Article 4 – GENERALITES ET LOIS DU JEU

- Tous les cas non prévus seront réglés par la Commission féminine du D35.
- Les réserves et réclamations seront jugées par la commission féminine du District 35 et en dernier recours par la commission « Litiges et Contentieux » du District 35.
- Les lieux et dates des rencontres sont fixés par le District 35. En cas d'impossibilité de recevoir (conditions météorologiques ou autres), le club doit avertir au plus vite le District 35 et les autres clubs afin de trouver un site de repli.

Les rencontres sont prévues le samedi.

Horaire préconisée des matchs : 10H30 (le club accueillant prévient les autres clubs)

En cas de report partiel ou complet d'une journée, la Coupe est prioritaire sur le Championnat. Les matchs sont donc automatiquement reportés à la première date possible et disponible. Le District 35 confirmera le report de la journée, ainsi que le lieu et les horaires.

L'ensemble des modalités de pratique et des lois du jeu est reporté sur le document : modalités de pratique et lois du jeu FAER (catégorie U11).

✚ Article 5 – DISCIPLINE

Les faits disciplinaires seront jugés par la Commission de Discipline du District en conformité avec les règlements disciplinaires.

✚ Article 6 – DEROULEMENT

Chaque journée se déroule sous forme de poules à 4 équipes se rencontrant entre elles. A l'issue de chaque journée, la formule échiquier établit les classements.

Phase qualificative

- 4 journées de compétition
 - 2 poules de 12 équipes. A l'issue de ces 2 premières journées :
 - Les 6 meilleures équipes de chaque groupe reforment un groupe de 12 équipes.
- Et les 8 premières seront qualifiées pour la coupe JO BUREL.**

CHALLENGE JO BUREL

- Elle se déroule à 8 équipes
- Formule championnat

✚ Article 7 – ORGANISATION DES RENCONTRES

La commission féminine désigne les clubs recevant les rencontres

- Le club recevant doit fournir 2 arbitres centraux
- **Toutes les équipes présentes sur le site se rencontrent**
- Temps de jeu :
 - Groupes à 4 équipes : 3 matchs de 2 x 8 min
 - Groupes à 3 équipes : 2 matchs de 2 x 12 min

✚ Article 8 – CLASSEMENT

- Pour chaque journée, chaque équipe totalise les points de ses 3 rencontres.
- Toute victoire contre un exempt (ou une équipe forfait) équivaut à une victoire 1 à 0 soit 3 points.
- Points attribués par rencontre
 - Victoire : 3 points
 - Match nul : 1 point
 - Match perdu : 0 point
 - Forfait : -1 point

Pour le classement final dans la formule échiquier de la Phase qualificative, les équipes à égalité de points seront classées selon les critères suivants :

- *Goal average particulier*
- *Meilleure différence de buts*
- *Meilleure attaque*
- *Meilleure défense*

A l'issue des rencontres, le club recevant doit impérativement renvoyer la FICHE BILAN et les FICHES EQUIPES au plus tard le MARDI suivant les rencontres, via l'adresse mail

nnoui@foot35.fff.fr